

Monsieur le Comte,

Permettez moi d'exprimer à
Votre Excellence, combien j'ai été
flatté de la manière, dont Vous
avez bien voulu accueillir le pre-
mier rapport que j'ai eu l'honneur
de Vous adresser, du Camp d'Ekhal-
kalak. Je suis pleinement persuadé,
que, si Sa Majesté, notre Auguste
Souverain, a daigné honorer de
son attention le contenu de ma
Dépêche, c'est à la manière bien-
veillante dont Vous avez eu la bon-
té de la porter à Sa connais-
sance, que j'en suis exclusivement
redevable. —



Je n'étais pas encore entière-
ment remis de ma maladie, quand
des nouvelles de la Perse me par-
vinrent, concernant une insurrection

dans le Khorassan, dont les suites
peuvent compromettre la sûreté de
tout le Royaume. Les détails de
cet événement, dans le temps où je
me trouvais à Tiflis, ne m'étaient
pas encore très connus; notre Consul
en Perse ne m'en instruisit que
vaguement, et, c'est pour m'assurer
de tout ce qui a rapport à un ob-
jet aussi grave dans ses conséquen-
ces, que je précipitai mon départ,
le Général Lipiagin ayant eu l'at-
tention de me pourvoir d'un mé-
decin, indispensable dans l'état
de convalescence où je me trouvais.

J'ai eu depuis des données plus
précises sur l'événement en ques-
tion. Pija Kouli Khan, de la
tribu de Kotschan, a ouvertement
arboré l'étendard de la révolte
et, profitant de l'absence du Prince
Hassan Ali, Gouverneur en Chef
du pays, il fit prisonnier son
fils et s'empara de la ville et de

la citadelle de Mesched, métropole de la Province. Des troubles aussi sérieux n'avaient pas éclaté en Perse depuis plus de 20 ans, aussi la Cour de Téhéran en a-t-elle été vivement effrayée; on dit même que le Schah a quitté sa Capitale, pour aller apaiser en personne une sédition dont l'origine s'est manifestée par des faits aussi alarmans. Le ci-devant Gardar d'Erivan aura le commandement en Chef, sous les ordres immédiats du Schah, et tous les Schah-Adés sont invités à donner le contingent de ce qu'ils peuvent fournir, pour le renfort de l'armée destinée à réprimer la révolte. Abbas Mirza, depuis longtemps en concurrence avec son frère, le Gouverneur du Khorassan, n'est nullement intentionné de le soutenir et, prétextant le paiement de la somme qui nous est due, il prolonge son séjour à Hamadan



d'où il m'a déjà adressé plusieurs lettres très flatteuses; il m'assure, qu'à mon arrivée à Tauris, il s'y rendra incessamment. Un bruit circule et s'accrédite de plus en plus en Perse, concernant le caractère de duplicité que l'héritier du trône est supposé avoir maintenu à l'égard de sa Nation, durant la campagne de l'année passée. On l'accuse généralement de trahison envers sa Nation, et comme s'il eût voulu mériter par des concessions innouées la protection spéciale de Sa Majesté l'Empereur. Ce qui paraîtra singulier à Votre Excellence, c'est la conduite d'Abbas-Mirza. Loin de s'affliger des soupçons aussi injurieux à son honneur, il semble s'y complaire, opposant à ses rivaux au trône l'assistance, en sa faveur, d'une grande puissance étrangère. Je tiens cela des fils et du neveu de Mehmed-Khan,

8
4

ci-devant Gouverneur d'Erivan, depuis plusieurs années attaché à la Cour du Schah, ainsi que de quelques Mollahs qui sont en correspondance avec l'entourage du Prince Royal. —

Cela n'empêche pas du reste Abbas Mirza de tenir à notre égard une conduite peu franche. J'ai trouvé ici son Envoyé Mirza Djaffar, muni d'un Firman de Son Altesse, qui n'avait jamais été exhibé au Commandant en Chef, et en vertu duquel il est autorisé à seconder l'émigration des familles Musulmanes qui voudraient repasser d'ici en Perse. Mirza Djaffar, très exact à remplir la volonté de son Maître, et profitant de l'absence du Gouverneur de la Province a établi ici sa résidence, comme s'il en avait reçu le droit de la part de notre Gouvernement. Ses propos et l'objet de



sa mission hautement avouée, ont fait fermenter bien des têtes, car les autorités locales ne s'étaient pas d'abord douté du mal que cela pouvait produire, l'employé Persan se référant toujours à la teneur du traité, dont la police de la ville n'avait à peu près aucune connaissance. Cependant on finit par lui représenter le désordre qui s'en suivait parmi le peuple: je suis arrivé sur ces entrefaites. Informé à temps de ce qui se passait, je fis chercher l'employé Persan, et je lui relevai son inconduite avec les plus grands ménagements. Il essaya de me convaincre qu'il agissait en vertu du Traité, me montra un Plein-pouvoir de son Maître, qui l'autorisait à cela, et ne se fit pas le moindre scrupule de m'objecter, comme un antécédent, l'exemple de nos propres Officiers, les Colonels Lazaref, Argoutinsky

et autres / envoyés de la part de
notre Gouvernement au mois
d'Avril et de Mai, pour proclamer
et protéger l'émigration de plusi-
eurs villages, et même de Dis-
tricts entiers, qui depuis ont effec-
tivement passé chez nous. On au-
rait pu d'un coup d'autorité le-
faire partir de la ville; mais une
discussion paisible et amicale m'a
paru préférable pour sauver les
dehors, et ne pas léser le Gouver-
nement Persan dans la personne
de son Envoyé. J'employai l'ar-
gument qui me paraissait le plus
approprié à la circonstance: c'est
qu'il n'était pas revêtu d'aucun
caractère officiel, ni reconnu par
notre Cour, pas même par le
Commandant en Chef du Caucase,
à l'effet de résider à Crivan, et d'y
vaquer aux affaires de son Maître.
La dessus il a voulu que je lui écri-
vise un papier pour sa justifica-
tion



à Tauris, quand il y serait revenu sans avoir terminé les commissions d'Abbas Mirza. Je n'ai eu garde de lui refuser une demande aussi simple, et je crois qu'il quittera la ville demain, ou dans les quarante huit heures. Il y a ici encore deux autres Officiers d'Abbas Mirza, qui sont venus, bien avant Mirza — Djaffar, dans le but de faire émigrer d'ici en Perse tous les habitants du Dévalou; j'ai de même engagé la Régence de la Province d'Erivan de ne pas tolérer plus longtemps ni leur Mission, ni leur séjour ici, sous le prétexte très plausible, qu'il n'y a ici aucune Autorité compétente pour traiter de ces sortes d'affaires avec des Envoyés étrangers: on leur a déjà délivré leurs passeports. —

Je me suis mis à tâche de rapporter tous ces détails à Votre Excellence, pour mettre au jour la

véritable manière d'envisager toutes ces émigrations, ces faux-fuyants et toutes les déviations particulières au Traité, dont on a cru aussi s'avantager de notre côté, et qui ne peuvent tomber qu'à notre charge. Aux huit mille familles Arméniennes, récemment transplantées chez nous, on peut opposer, dans nos Provinces, une population Musulmane vingt fois plus forte, dont la fidélité a toujours été vacillante, et si une insinuation étrangère était un moment soufferte par nos autorités, nul doute, que toute la masse des Mahométans, opposés à notre croyance et à nos lois, s'ébranlerait pour aller chercher fortune dans un pays limitrophe, avec lequel elle sympathise et par les dogmes de la religion, et par ses usages. —

C'est après demain que je me remets en route. Une commission



de confiance, que le Général Comte
d'Erivan m'a donnée, pour que je
lui mette au clair la manière dont
on gouverne le pays récemment
conquis, ainsi que la façon dont
on a usé pour coloniser les nou-
veaux-venus, et d'autres intérêts du
même genre, m'ont retenu ici quel-
que deux jours de plus que je ne
me l'étais d'abord proposé. Je ne
crois pas que, jusqu'à Tauris, j'aie
encore l'occasion d'adresser un
rapport à Votre Excellence.

Veuillez agréer les assurances
de la respectueuse considération
avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte,

de Votre Excellence

N^o 50.

Erivan, ~

le 23 Septembre

1828. ~

+

Votre humble et très obéissant serviteur

A. Mikoyan